

Le dispositif "Laboratoires Hors Murs pour l'agrobiodiversité" (LHM), initié par l'association BEDE (Biodiversité, Echanges et Diffusion d'Expériences), a été établi avec la Fondation Sciences Citoyennes et deux Unités Mixtes de Recherche de Montpellier (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive et INNOVATION). Les Laboratoires Hors Murs construisent sur le terrain des collaborations entre le monde agricole et la recherche pour la gestion dynamique et la valorisation de la biodiversité en agroécologie paysanne. Ces collaborations sont mises en œuvre à partir des questions que se posent les paysans dans des terroirs méditerranéens, sahariens et sub-sahariens. Cette synthèse résume la démarche engagée et les premiers résultats issus de deux années de collaboration. Elle a été structurée pour pouvoir confronter les différentes expériences de Laboratoires Hors Murs.

Autres expériences des Laboratoires Hors Murs :

- ◆ Diversification des cépages et plants paysans en Minervois (France);
- ◆ Gestion autonome de l'eau en arboriculture en Minervois (France);
- ◆ Lutte agroécologique contre les ravageurs des cultures de haricot katché et toura (niébé) dans la région de Djougou (Bénin);
- ◆ Valorisation de la biodiversité du figuier à Beni Maouche, wilaya de Béjaïa (Algérie);
- ◆ Valorisation économique de la biodiversité du palmier-dattier du Mzab (Algérie).

Présentation et contexte

Différents acteurs européens s'interrogent aujourd'hui sur « la démocratisation de la recherche agricole », pour le soutien à la gestion dynamique de la biodiversité agricole dans les agricultures paysannes. L'enjeu d'une telle démocratisation est d'accroître l'implication des citoyens et des politiques dans l'orientation des politiques de recherche et de mieux coordonner, mais aussi mieux reconnaître, les collaborations possibles entre agriculteurs et chercheurs.

► LE RESEAU DARE (DEMOCRATIZING AGRICOLE RESEARCH IN EUROPE) :

C'est au cours d'un Atelier International à Saint Ulrich (Allemagne) en 2013, organisé par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), qu'un projet de réseau européen mobilisé pour la démocratisation de la recherche a été engagé sous l'appellation DARE. Les premiers échanges entre acteurs de ce réseau (Rome, février 2014) ont fait ressortir que la démocratisation de la recherche pour soutenir les agricultures paysannes devait :

- donner la priorité à la production de connaissances locales, à travers les échanges de pair à pair et la constitution de réseaux horizontaux entre paysans innovants ;
- élaborer des espaces sécurisés d'échange entre paysans et chercheurs et pour la formulation de recherches collaboratives orientées vers l'action ;
- associer les citoyens de manière active à la définition et à la construction d'un système alimentaire qui soit compatible avec une agroécologie paysanne.

Le réseau DARE regroupe des acteurs de différents horizons professionnels et culturels. Quatre organisations y sont représentées : la Fondation italienne pour la recherche en agriculture biologique et biodynamique (FIRAB), le Centre pour l'agroécologie, l'eau et la résilience (CAWR) de Grande Bretagne, la Fédération Romande d'Agriculture Contractuelle de Proximité (FRACP) de Suisse, et BEDE de France. Ce collectif organise régulièrement des rencontres autour d'expériences innovantes, dans différents pays

d'Europe. L'une d'elles a eu lieu du 6 au 8 juillet 2014 en Languedoc-Roussillon et constitue pour le projet LHM un atelier spécifique. Deux démarches liées à deux réseaux se sont donc rencontrées lors de cet atelier: celle du projet européen d'échanges multi-acteurs (DARE) et celle du projet de recherche-action LHM.

Processus collaboratif : Rencontres avec des collectifs de paysans déjà engagés dans des démarches de recherche paysanne

La rencontre en Lodévois et Larzac entre le réseau DARE et le collectif du LHM s'est déroulée sur le terrain même des paysans, identifiés par leurs expériences locales de recherche-action et motivés pour nous les faire partager. Plusieurs visites d'exploitations ont donc été organisées :



Brebis laitières

► **AUPRES DES ELEVEURS DE L'AVEM :**

L'AVEM, association des Vétérinaires Eleveurs du Millavois, réunit des éleveurs de brebis laitières du Larzac dont le lait est valorisé en AOC Roquefort. Ils sont engagés depuis longtemps dans une recherche collaborative avec des chercheurs de l'INRA centrée sur la sélection participative d'espèces fourragères adaptées au changement climatique.

Le principe d'action d'AVEM est de valoriser les savoirs et savoir-faire paysans, mais aussi de partager les connaissances et les pratiques des vétérinaires et chercheurs pour innover. L'enjeu de ces collaborations est d'améliorer le potentiel et les ressources d'élevage, ainsi que l'autonomie des éleveurs. Une approche préventive est appliquée aux troupeaux, avec un travail sur l'alimentation, la cohérence sols-troupeaux et la durabilité des fermes. Les éleveurs font eux-mêmes la sélection participative d'espèces fourragères depuis 2006, essentiellement sur la luzerne et le sainfoin, en lien avec le département Sciences pour l'Action et le Développement de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA SAD). L'AVEM anime aussi un projet de création d'une Maison des semences paysannes fourragères.

► **AUPRES DES MARAICHERS DU COLLECTIF DES SEMEURS DU LODEVOIS-LARZAC :**

Le Collectif des semeurs du Lodévois-Larzac rassemble des maraîchers et des personnes engagés dans des échanges entre pairs sur la conservation et la valorisation en agriculture biologique de variétés-populations paysannes anciennes adaptées au changement climatique. Leurs expérimentations mettent en évidence l'importance de faire valider par la recherche les résultats de leurs pratiques de sélection mais aussi d'accéder à la protection juridique de leurs droits sur leurs semences.



Fleurs d'oignon de Tarassac

► **ECHANGES AVEC LES ACTEURS DES INITIATIVES RENCONTREES :**

L'AVEM, le Collectif des semeurs du Lodévois-Larzac et l'association BEDE sont membres du Réseau Semences Paysannes (RSP).

Pour les membres du projet Laboratoires Hors Murs et pour les invités du réseau DARE venus en Lodévois et Larzac, ces rencontres ont donc été l'occasion de faire connaître des expériences innovantes à l'échelle paysanne mais aussi de faire émerger des questions importantes et les difficultés que

traversent ces collectifs de la région qui interpellent ou collaborent déjà avec des chercheurs. Ces échanges ont aussi permis aux participants LHM et DARE de mieux se connaître pour construire une collaboration (réflexive et politique) à l'échelle européenne cette fois, multi-acteurs, guidée par l'ambition commune de démocratiser la recherche agricole et agroalimentaire pour une transition nécessaire vers l'agroécologie. Cette rencontre « DARE-LHM » présente donc la particularité d'aborder deux échelles d'interaction: locale, avec des collectifs paysans innovants qui interrogent les chercheurs ; et internationale, avec d'autres collectifs paysans et chercheurs qui se mobilisent pour faire pression sur les politiques.



Questions et perspectives à l'issue de ces rencontres

Le fait que des paysans du Lodévois et Larzac échantent avec des chercheurs et agriculteurs européens a permis d'aborder des thèmes essentiels tels que :

► LES MODALITES ET MOYENS DE GERER ET VALORISER LES RESSOURCES GENETIQUES PAYSANNES ET DE LUTTER CONTRE LA BIOPIRATERIE :

► La forte diversité génétique d'une variété-population apparaît comme un élément de sécurité indispensable face aux aléas climatiques et environnementaux, mais sa diffusion à large échelle ne permet pas de s'affranchir d'une adaptation locale, obtenue par la production et la réutilisation de semences « sur place ». D'où la nécessité pour chaque agriculteur de se réappropriier le savoir faire de la sélection variétale.

► Pour mieux échanger sur la biopiraterie entre les pays et entre associations, il faut communiquer et faire connaître les dispositifs existants tels que les droits de veto des populations locales, ou les chartes de conduite en recherche participative.

► Par delà la remise en cause des brevets et de tous les droits de propriété intellectuelle (DPI) sur les ressources biologiques (plantes animaux, microorganismes), il y a nécessité de réglementer les collectes de semences paysannes par l'INRA, si les droits des agriculteurs ne sont pas garantis .

► Comment informer le grand public, mobiliser la société civile sur l'enjeu de la biopiraterie ?

► LA PERTINENCE ET LES FORMES QUE POURRAIT PRENDRE LA COLLABORATION AGRICULTEURS - CHERCHEURS :

L'urgence est de définir les conditions d'engagement des chercheurs dans des dispositifs d'action et de réflexion avec des agriculteurs, mais aussi dans leurs institutions et auprès de l'Etat.

► Mais quelle est la marge de liberté des acteurs engagés (financeurs, paysans, chercheurs, etc.) dans ce type de partenariat ?

► Quelle éthique du travail collaboratif défendre ?

► Quel droit de propriété poser sur un produit élaboré dans un cadre collectif, avec des fonds publics ?

► LA RECONNAISSANCE DES INITIATIVES ET SAVOIRS PAYSANS :

Il est utile de pouvoir valider scientifiquement les expériences et initiatives paysannes en champ, notamment sur la maîtrise de nouvelles populations fourragères sélectionnées et semées au service de l'élevage et respectant l'environnement. D'où la nécessité d'interroger le rôle de toute la société, et non plus seulement celui des chercheurs dans cette reconnaissance.

- Quelle place donner à la recherche dans les initiatives paysannes et dans les collectifs de production ou de vente directe ? Cette question rejoint celle sur les droits de propriété intellectuelle et les brevets.
- Comment reconnaître et prendre en compte les risques pris par les agriculteurs quand ils testent des choses nouvelles au champ, non validées par la recherche ou par l'Etat ?
- Est ce que la PAC pourrait soutenir leurs initiatives à travers le nouvel instrument communautaire des Partenariats européens pour l'innovation (PEI) ?
- Comment faire entendre les attentes et suggestions paysannes en matière de critères environnementaux ?

► LA DEMOCRATISATION DE LA RECHERCHE :

Nous savons l'importance de partager d'avantage les expériences, d'accroître les échanges, d'institutionnaliser et d'élargir les rencontres pour construire une véritable coalition.

Il serait donc pertinent d'établir sur chaque territoire des plateformes de concertations sur la démocratisation de la recherche agricole

- Mais comment faire évoluer les rapports de forces à l'échelle européenne en faveur d'une démocratisation de la recherche ?
- Comment rendre les chercheurs plus disponibles pour répondre aux demandes paysannes (et non juste s'engager dans des logiques de programmes internes à la recherche) ?
- Quelles évolutions proposer pour réformer les règles d'attribution des financements de recherche aux collectifs paysans travaillant avec des chercheurs ?
- Quelles modalités d'évaluation des chercheurs proposer pour mieux les mobiliser ?



Pour en savoir plus sur les Laboratoires Hors Murs pour l'agrobiodiversité : bede@bede-asso.org

Et sur le site de BEDE : <http://www.bede-asso.org/?p=140>